



CTS SEP2 du jeudi 27 juin 2019

Liminaires lues par FO et la CGT

Projet de regroupement des fonctions achat via un pôle présenté succinctement par le Président du CTS. Ce projet sera à l'ordre du jour dans les prochaines instances.

Sur l'informatique de proximité, Le Président du CTS rappelle que pour les GRIDs, depuis le dernier GT d'octobre 2016, avait été actée par La Secrétaire Générale de Bercy une non-mutualisation. En revanche, des GTs avec les Cadres dans le sens d'une démarche libellée ' Proxima ' ont déjà eu lieu. Ce dossier sera également présenté dans les prochaines instances.

Sur ces 2 sujets, les agents n'ont pas encore été informés. Ils le seront vendredi 5 juillet.

Notre syndicat regrette une nouvelle fois que les agents ne soient pas déjà dans la boucle de l'information. Ces silences ne font qu'alimenter les rumeurs et les bruits de couloir et sont une source anxiogène, qui est renforcée par le contexte actuel lié à la loi de transformation publique.

La CGT déplore les effets d'annonces de réorganisation juste avant les congés d'été, les agents présents sur le terrain n'étant de plus pas associés aux projets de réorganisation.

Réorganisation du bureau SEP2B

Présentation Par M. Lamy.

Notre analyse : Au regard des diminutions d'effectif (300 agents actuellement) face une montée en puissance des grands projets immobiliers et face aux attentes des agents sur les prestations de SEP2B, l'Administration réorganise SEP2B. Sous couvert d'une plus grande efficacité, cette réorganisation n'est là que pour masquer les difficultés liées aux suppressions d'effectifs. **Véritable incompréhension dans le projet de réorganisation des principaux intéressés.**

Les agents, une fois de plus, ne seront associés que plus tard (octobre 2019). Ce qui explique qu'aujourd'hui, ces agents ne comprennent pas en quoi consiste cette réorganisation.

Projet de fermeture du pool Auto à 20h12 au 1er septembre 2019

Ce projet concerne les chauffeurs de catégorie C. Actuellement, 18 agents au pool dont 13 agents C techniques qui peuvent choisir de travailler jusqu'à 22h, donc en heures supplémentaires après 20h12. Or, en moyenne, seuls 4 ETP sont nécessaires après 20h. Or, depuis janvier 2019, le nombre de courses après 20 h a diminué.

Nous souhaitons que l'Administration propose des solutions pour compenser la perte financière qui représente en moyenne 10% de la rémunération (de 350 à 700 euros) pour 9 agents.

L'Administration répond qu'elle ne mettra pas en place une compensation pérenne. A partir du 1^{er} septembre, une mesure dégressive et individualisée de compensation financière sera mise en place qui pourrait aller jusqu'à fin octobre. Sera prise aussi en compte la perte financière réelle pour chaque agent.

Nous pensons qu'il serait utile de consulter chaque agent concerné pour valider la durée de la dégressivité.

L'Administration est d'accord pour rencontrer les agents individuellement.

Nous demandons à revoir l'Administration avant leur prise de décision. Ce à quoi l'Administration répond qu'elle nous donnera une information en juillet.

Nouvelle organisation de la réception des plis et des colis remis au H2

Il est de la responsabilité de l'Administration qu'une procédure claire soit écrite pour les hôtesses pour éviter les erreurs qui pourraient exister.

Carrière des personnels techniques

Un GT se réunira en septembre avec la RH et les OS pour faire un point. La DGAFP est aussi dans la boucle de la consultation. La dernière consultation a eu lieu en mai 2019.

Questions diverses

De la CGT :

- Gestion du site Nantes-Doumergue. La SG de Bercy a proposé les ressources et les moyens du MEF pour assurer cette gestion.

- Au regard des missions de SEP2 B (SEL, SEM, SECURITE) la CGT demande la création d'un GT sur le thème MAN DOUMERGUE avec pour objectif de définir le pilotage, les missions et les moyens. GT où seraient associées les OS.
- A la question de la CGT sur l'attribution des NBI, dont certaines ne seraient pas réattribuées, L'Administration annonce que des NBI ont été libérées ce qui ouvre une fenêtre de tir. L'Administration va donc expertiser les besoins au niveau des bureaux de SEP2 pour réattribuer ces NBI.
-
- Plusieurs départs non remplacés à SEP2B. L'Administration souligne que, sur 57 départs possibles, un certain nombre ne se sont pas déclarés. Il n'est donc pas possible de faire tous les recrutements possibles. Un certain nombre de recrutements ont déjà été effectués.
- Les recrutements en CDD sont liés à des surcharges de travail temporaires sur des projets.
- Le prochain GT avec les agents du service sécurité aura lieu le 8 juillet.

Paris, le 12/07/2019